

Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU

HONNEUR ET PATRIE ?

PRIX

DU JOURNAL.

Rue de P. Castellanos n. 162.

Le PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi et le lendemain de fêtes exceptés. On souscrit au bureau du PATRIOTE où on recevra les annonces, lettres et avis, depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir.

DE L'ABONNEMENT

3 PIASTRES par mois.

Europe

France.

QUESTIONS RELATIVES AU TRAVAIL.

COMMISSION DE GOUVERNEMENT POUR LES TRAVAILLEURS,
SIEGEANT AU LUXEMBOURG.

Exposé général.

(Deuxième Article.) (SUITE.)

« Le comité prononcerait aussi sur les cas d'exclusion, mais après enquête, après avoir entendu les explications de l'accusé, et par jugement motivé que signeraient les deux tiers des membres.

« Les colonies seraient soumises à l'exploitation unitaire, et au régime de la grande culture par familles associées.

« Les colons seraient logés dans un vaste bâtiment, divisé en autant d'appartements séparés qu'il y aurait de familles.

« Chaque famille aurait un logement spacieux et commode, propre et salubre, chauffé, éclairé, le tout moyennant un loyer modéré, car chacun sait qu'un vaste édifice, propre à loger cent familles, coûte moins cher à bâtir que cent maisons isolées. Il y aurait, en outre, des salles communes, des salles de réunions, de lecteurs, une bibliothèque, des livres, des journaux, tout ce qu'on rencontre dans les villes, tout ce qui facilite les relations et rend la vie attrayante. Il y aurait une cuisine économique où les aliments seraient préparés, et revendus au prix coûtant; il y aurait de même des lavoirs, des buanderies communes.

« De la sorte, les colons profiteraient de tous les avantages de la vie collective, de la vie en grande réunion, de toutes les économies que permet de réaliser la consommation sur une grande échelle; et néanmoins chacun aurait son chez soi, son foyer domestique, son intérieur dans lequel il pourrait s'isoler, se retrancher comme dans un inviolable sanctuaire.

« Entre associés, la spéculation est prohibée, il n'y aurait ni boutiques ni marchands dans la colonie. Toutes les provisions seraient achetées en gros par l'administration et revendues au prix de revient.

« Pour établir ces colonies, on peut acheter des terres vagues appartenant aux communes.

« On peut défricher des landes, dessécher des étangs, assainir des marais, conquérir de nouveaux terrains à la culture.

« On peut acheter des propriétés particulières et invoquer au besoin la loi d'expropriation, car les colonies sont au plus haut degré des établissements d'utilité publique.

« On peut prendre un grand domaine sur lequel on trouverait déjà et l'habitation convenable et le mobilier agricole. Il y a encore en France des châteaux que les possesseurs céderaient volontiers à l'Etat, et d'anciennes terres seigneuriales qui pourraient devenir de magnifiques colonies.

« En défrichant des terres incultes, mais susceptibles de fertilité, des terres dont la valeur vénale est aujourd'hui insignifiante, on mettrait les colons dans les conditions les plus favorables, et l'on augmenterait la surface du sol cultivé.

« Les colons combineraient les travaux agricoles et les travaux industriels, mais l'agriculture serait toujours la base fondamentale. Déjà même aujourd'hui, pour l'agriculture comme pour l'industrie, cette combinaison est devenue une nécessité, une question de prospérité ou de décadence, de vie ou de mort. Grâce à cette combinaison, chacun pourrait changer d'occupations, se délasser du travail de l'atelier par le travail des champs, et vice versa. D'ailleurs, pour réaliser l'abondance de toutes choses, il faut que l'on puisse tirer parti de toutes les forces disponibles, du temps et des bras que tantôt l'agriculture tantôt l'industrie ne réclament pas.

« Quand il n'y a point d'ouvrage aux champs, quand la saison n'est pas favorable, par les jours de pluie, de gelée, pendant les chaleurs accablantes de l'été, et les longues veillées d'hiver, on peut imprimer une grande activité aux métiers et aux machines. Quand, au contraire, les semailles ou la moisson exigent, à un moment donné, le concours simultané d'un grand nombre de travailleurs, on ralentit la fabrication pour se livrer spécialement à la culture. Ce serait le mariage fécond de l'agriculture et de l'industrie.

« Conditions de l'association. — Les colons sont solidaires. Ils sont associés pour les travaux industriels, et les bénéfices à partager se composent des produits des industries combinées.

« Sur le produit brut de la colonie, on commence d'abord par prélever le salaire du travail.

« Ce salaire est uniforme pour les travailleurs de la même catégorie; mais il pourrait y avoir plusieurs catégories différentes.

« Le conseil d'administration, nommé par les colons et présidé par le directeur, déterminerait les diverses catégories et fixerait le taux des salaires pour chacune d'elles.

« Le salaire serait payé chaque semaine; mais, en dehors de ce salaire fixe, tous les associés auraient droit à une part dans les bénéfices.

« Dans la fixation du prix des salaires, on prendrait pour base du minimum le taux moyen actuel de chaque profession et de chaque contrée.

« Ces taux moyen pris pour minimum, d'une part, les économies réalisées dans les dépenses par la consommation sur grande échelle, d'autre part; enfin le droit à un dividende ou à une fraction des bénéfices, introduiraient dès le principe des améliorations notables dans le sort des travailleurs.

« Le minimum de salaire serait garanti, dans tous les cas, par le fonds de réserve dont il va être parlé.

« Après le montant des salaires, on prélèverait sur le produit brut les frais quelconques d'exploitation, les frais d'entretien du matériel, enfin l'intérêt à 3 0/0, au profit de l'Etat, de tout le capital engagé. Ces frais et cet intérêt feraient partie des dépenses annuelles, et seraient mis à la charge de l'association.

« Ainsi, les colons prieraient chaque année à l'Etat l'intérêt à 3 0/0 de tout le capital que la colonie aurait coûté.

« Tout ce qui resterait du produit brut formerait le produit net, ou le bénéfice.

« Ce bénéfice serait ainsi partagé :

« 1.° Un quart serait prélevé au profit de l'Etat pour servir à la fondation de colonies nouvelles (affectation spéciale).

« 2.° Un autre quart serait consacré à composer un fonds de secours destiné aux vieillards, aux malades de la colonie. Sur ce fonds, on payerait le médecin, les frais de pharmacie et d'infirmerie, etc. Toutes ces dépenses seraient supportées par l'association.

« 3.° Un autre quart servirait à former un fond de réserve, lequel serait affecté à réaliser la solidarité de toutes les industries, l'assurance mutuelle entre les colonies différentes et entre tous les ateliers sociaux de la République. De la sorte, les ateliers ou les colonies qui, une année, se trouveraient en souffrance, pourraient être secourus par ceux qui auraient prospéré.

(Continuera.)

FEUILLETON DU PATRIOTE.—30 JUILLET 1848.

LES HEURES DE CAPTIVITÉ DE NAPOLEON, MYSTERES DE SAINTE-HELENE.

CHAPITRE IV. AU COIN DU FEU.

(Suite.)

« Talma joua Manlius, et, s'élevant aux plus sublimes inspirations de son art, fit naître de bien vives émotions. Aussi reçut-il le lendemain des témoignages de la satisfaction de ses auditeurs, qui tous lui envoyèrent de magnifiques cadeaux. L'Empereur de Russie, entre autres, fut émerveillé du mérite du grand tragédien, qu'il se fit présenter, et lui dit : — Monsieur Talma, j'ai conspiré hier avec vous, et, jusqu'à minuit, je me suis cru un véritable Romain. » Entre nous soit dit, ajouta Napoléon en forme de parenthèse, ce n'était qu'un Grec. Et pour en revenir à Talma, il n'eût pas moins de succès dans le rôle d'Œdipe.

— Et ce rôle, sire, interrompit l'amiral avec une courtoisie marquée, contient un vers qui fut dignement appliqué à votre majesté par l'empereur Alexandre (*)

(*) On n'a pas oublié qu'à une représentation d'Œdipe, à Erfurth, et après que Talma, chargé du rôle d'Œdipe, eut dit ce vers :

L'amitié d'un grand homme est un bienfait des dieux,
N° 16.

Napoléon se contenta d'incliner la tête sans répondre directement, et continua ainsi :

— La scène anglaise compte aussi de grands comédiens : Kean et Garrick, mesdemoiselles Oldfield et Batson ont brillé d'un vif éclat sur votre théâtre. Dans ma jeunesse, j'ai entendu Paoli louer avec enthousiasme Garrick qu'il avait vu jouer à Londres tout le théâtre de Shakespeare et surtout Hamlet. Rien, selon lui, n'était plus saisissant que le jeu de cet artiste dans la scène de l'urne. Mais, dites-moi, mon cher amiral, la gloire des comédiens est viagère, comme me le disait un jour fort spirituellement Talma; cependant, quelques réputations surnagent : en France, on parle encore de Lekain et de Prévigne, — et votre nation étant moins expansive que la nôtre, doit oublier plus vite ceux qui ont contribué, sur la scène, à ses plaisirs.

— Pardonnez-moi, sire, répliqua sir Georges, nous savons reconnaître le mérite dans tous les genres, et les portes de Westminster s'ouvrent pour les dépouilles mortelles d'un grand acteur, d'un savant, d'un soldat ou d'un poète, comme pour le cadavre d'un roi.

— Je le sais, fit Napoléon; mais il y a loin de la rémunération accordée par la tête d'une nation, c'est à dire

Alexandre, placé dans la même loge que Napoléon se leva et l'embrassa. Cette noble manifestation fut accueillie par la salle entière qui, malgré l'usage de l'étiquette plus encore que le respect que devait imposer la présence des deux plus puissants souverains de l'Europe, se mit à battre des mains et à pousser de cris de Vive Napoléon! Vive Alexandre.

par sa partie intelligente et éclairée, à la popularité réelle qui se traduit par des souvenirs de carrefours, et des traditions de places publiques.

— Sous ce rapport, sire, l'Angleterre n'est pas inférieure à la France, dit l'amiral; et quoique moins enthousiastes que nos voisins, nous conservons aussi bien qu'eux les impressions que nous ont laissées nos grands artistes dramatiques. Ainsi, la mémoire de Kean et de Garrick est souvent invoquée à Londres par les gens même de la basse classe, et le nom de Nelly Guyn, actrice du règne de Charles II, — et vous voyez, sire, que cela remonte à cent cinquante ans, — est encore prononcé par le peuple avec attendrissement. — Il est vrai qu'à cette vieille renommée théâtrale se mêlent des souvenirs de bienfaisance et de désintéressement admirables.

— Quelle était donc cette Nelly Guyn? demanda Napoléon.

— Sire, répondit l'amiral, Nelly Guyn était née dans une infime taverne et n'avait reçu aucune éducation; comme elle avait la voix agréable, ses parents, dès l'âge de sept ans, l'envoyèrent chanter dans les rues. Ce fut là qu'une certaine madame Ross, très connue pour l'élasticité de ses mœurs, s'en empara et lui fit donner quelque peu d'éducation.

En 1667, Nelly fut admise au théâtre royal et apparut successivement à plusieurs auteurs et à plusieurs acteurs. Elle vivait maritalement avec un certain Buchora, comédien très médiocre; lorsque Charles II la vit et en devint éperdument amoureux. Les rois ne savent pas attendre, et, comme disent les écossais, avancent volon-

MONTEVIDEO.

29 JUILLET 1848.

Aujourd'hui est entré dans notre port un navire sarde avec le pavillon tricolore. Ce n'est plus le pavillon sarde, c'est le pavillon de l'Italie, qui pour la première fois flotte sur les eaux de la Plata. Il a été salué avec enthousiasme par la population de Montevideo, tous les navires marchands ont hissé ce glorieux drapeau, toutes les maisons de la ville l'ont arboré. Montevideo avait ce matin un air de fête, toute la rade paraissait joyeuse, tout le monde semblait heureux. Et cependant il n'y a eu encore ni sonneries de cloches, ni salves d'artillerie, ni fêtes officielles; c'était le simple et fraternel salut d'une population sympathique, à une jeune et glorieuse nationalité, qui, malgré les siècles, a conservé encore ce prestige brillant qui l'ont mise à la tête du monde civilisé, au temps de la puissance de Rome.

Ce matin, on peut le dire, les populations de la Plata ont pressé la main de la nation Italienne.

La population de Montevideo, dans une étreinte sacrée, a donné le baiser de frère à ses frères d'Italie.

La liberté qui naît, pleine de force, de grandeur et d'espérances, a été saluée ce matin par la liberté Américaine qui se traîne et se débat convulsivement sous la serre du vautour de Buenos Ayres.

Puisse ce baiser fraternel de l'Italie régénérée, donner à la République Orientale cette vigueur et cette chaleur dont elle a tant besoin pour se relever et pour vivre!

Puissent toutes les libertés étroitement réunies, étouffer et détruire tous les tyrans qui tenteraient de les séparer!

L'Italie s'est levée, vive l'Italie!

Les Italiens combattent pour la liberté, gloire aux Italiens.

Qu'ils restent unis, ils seront forts.

Qu'ils ne craignent pas les coalitions étrangères, car la France Républicaine, leur sœur, est là, debout et armée, pour les garder et les défendre.

Pour nous, cette fête de famille, cette fête de cœur, à laquelle nous avons assisté ce matin, nous a fait une plus profonde impression, que ne nous en feront certainement les fêtes magnifiques qu'à préparées déjà le patriotisme des Italiens.

Rien n'était prévu, ni annoncé.

Rien n'était indiqué ni préparé.

Et c'est la joie au cœur, les larmes aux yeux, que nous avons reconnu combien est fort et ardent le senti-

ment de la fraternité chez les peuples modernes.

Dé ormais ce principe sacré fructifiera, soyons en sûrs, car il a des germes dans tous les cœurs.

Et puis en revenant joyeux et pensif au foyer domestiques pour écrire ces lignes; en pensant à cette fête improvisée que nous avons vue, à celles officielles qui se préparent; un profond sentiment de tristesse s'est emparé de notre âme, un peu de colère a coloré notre visage....

Nous pensions que les Français de Montevideo avaient eu aussi une grande révolution à fêter, et le 30 avril, ils avaient dû rebouter au fond de leur cœur cet enthousiasme qui les brûle, jusqu'à ce qu'un ordre ministériel ait dicté à nos Agents une conduite qu'indiquait le patriotisme, et que conseillait une bonne et saine politique.

On attend pour proclamer la République Française à Montevideo, que le programme en soit arrivé tout fait de France.

Heureusement que la malheureuse population Française, a dû malgré sa misère fêter simplement un aussi grand événement, en venant spontanément et énergiquement manifester son adhésion au nouveau gouvernement. Elle n'a pas attendu de programme officiel pour cela, elle n'a écouté que son patriotisme; ou l'a blâmée d'abord; et puis il s'est trouvé plus tard, qu'elle avait justement agi de même qu'on l'avait fait dans tous les pays du monde.

C'est que l'âme n'a partout qu'une voix, et que les inspirations du cœur sont toujours bonnes.

Le nouveau pavillon italien va être salué sous peu de jours, de 121 coups de canon..... Et l'on n'a pas encore brûlé une livre de poudre dans la rade de Montevideo, pour proclamer la République Française.

Nous assisterons donc, dans quelques jours aux fêtes italiennes, et nous y assisterons de grand cœur, parce qu'il est doux de se réjouir du bonheur de ses frères.

Nous avons appris avec la plus grande satisfaction, que les deux Legions Françaises, se proposaient de saluer aussi le pavillon italien.

Nous applaudissons à cette fraternelle idée, qu'autorisent encore les liens qui unissent depuis plus de 5 ans, les Français aux Italiens, sous les murs de Montevideo.

Par la SAPHO, naufragée sur le banc anglais, on a des nouvelles de France jusqu'au 22 mai.

La tranquillité de la France était complète; l'ordre régnait partout; les affaires reprenaient; les fonds publics étaient en hausse, et l'Assemblée Nationale, continuait librement et courageusement ses travaux.

C'est dans le courant du mois d'août que doit avoir lieu, une représentation théâtrale, donnée par les amateurs français.

Elle aura d'abord un but philanthropique: En outre, nous pensons que la curiosité du public sera suffisamment stimulée par le titre seul d'une pièce nouvelle qui doit être jouée dans cette soirée, titre qui, nous dit-on, est pleinement justifié. C'est une pièce en 2 actes, intitulée:

LE 24 FEVRIER 1848.

On lit dans le CONSERVADOR:

Nous avons reçu par la FAMA, les Gazettes de Buenos Ayres, jusqu'au 27.

Elles ne contiennent rien de remarquable. Nous avons appris par des lettres particulières, qu'on annonçait à Buenos Ayres comme une chose certaine, l'apparition d'un décret, ordonnant à tous les étrangers résidents ou de passage en cette ville, l'usage de la devise fédérale.

On parle aussi, mais vaguement, d'un autre décret, concernant le commerce étranger.

DEPARTEMENT DE POLICE.

Toutes les démarches de la commission ayant été inutiles pour obtenir le paiement de 100 billets de l'impôt établi sur les immeubles par le décret du 31 de mars dernier, le Gouvernement a résolu de charger le Département de Police de faire effectuer le paiement par les moyens indiqués dans le même décret. A cet effet, ces billets ont été remis au chef du Département auquel on remettra désormais ceux dont la commission ne pourrait obtenir le paiement.

tiers l'heure du berger avec la pointe d'une claymore. Le roi se débarrassa de son rival en le chargeant de quelques commissions en France, et entra aussitôt en possession d'un bien qu'il mettait au dessus de tous. Les historiens assignent à cette intrigue l'année 1674, — où Charles II entendit réciter l'épilogue de l'Amour tyrannique, que Dryden avait composé tout exprès pour Nelly et qu'elle débitait à ravir. Mme Hélène, c'est ainsi qu'on appelait miss Guyn depuis qu'elle était devenue la favorite du roi n'était pas une excellente actrice dans le drame, où, d'ailleurs, elle ne jouait que rarement dans les rôles comiques; on ne pouvait la comparer à la Devensport, à la Marshall, ou enfin à la Betterton; mais, en revanche, elle était excellente musicienne et dansait à ravir.

Il faut croire, poursuivit sir Georges, qu'elle aurait joué un rôle plus brillant dans le monde, si sa naissance avait été moins basse et qu'elle eût reçu plus d'éducation. Mais les cabarets de Londres sont une école qui peut conduire à la plus misérable des conditions; aussi, y a-t-il lieu de s'étonner que Nelly Guyn ait fait les délices d'un monarque aussi difficile à contenter que l'était Charles II; toujours est-il que miss Nelly avait d'excellentes qualités; par exemple, elle était extrêmement généreuse. Reconnaisante envers le pauvre poète Dryden, elle ne rougit jamais de faire éclater les sentiments de reconnaissance qu'il lui avait inspirés, de même que dans sa plus grande prospérité elle ne négligea aucune de ses connaissances de théâtre qui l'avaient aidée dans l'état obscur où d'abord elle avait vécu. Elle fit des libéralités à plusieurs hommes de lettres, et entre autres à Lee et à

Otway. Au surplus, Nelly Guyn fut la seule des maîtresses de Charles II qui lui ait été fidèle. Après la mort de ce prince, sa conduite devint irréprochable; elle ne se laissa faire la cour par personne, et sut éviter avec soin toutes les occasions qui eussent pu faire parler d'elle; elle fut aussi celle de toutes ses maîtresses que le roi aimait davantage, et cependant elle n'était pas belle, sa taille était petite, elle avait la peau très brune, et souvent sa toilette était plus que négligée; mais, comme j'avais l'honneur de le dire à votre majesté, elle chantait comme une fée et dansait comme une sylphide. Or, pour nous autres anglais, ces deux talents sont de première qualité.

— Quand même, fit Napoléon en souriant, la femme qu'on aime est toujours la plus belle de toutes, serait elle bossue et affreusement laide.

Le brave amiral contait bien, Napoléon l'écoutait avec attention. Cependant l'Empereur jeta les yeux sur sa petite pendule de campagne posée sur la cheminée de sa chambre, et les aiguilles marquaient minuit et demi.

— Mon cher amiral, dit Napoléon en désignant l'horloge de l'index, nous avons fait ce soir de rudes excursions, et l'Irlande ainsi que la fameuse Nelly Guyn nous ont mené très loin. Voyez, il est près d'une heure du matin.... Il est temps de quitter votre rôle de conteur pour reprendre votre trident d'amiral et moi mon rôle de captif.... n'est ce pas?

L'amiral se leva aussitôt; il était loin de se douter de la longueur de la visite qu'il venait de faire, parce que les heures avaient passé aussi rapidement pour lui au coin du

feu du pavillon des Briars que naguère auprès de Napoléon, lorsqu'il était sur le pont du Northumberland. Sir Georges prit donc congé de son hôte illustre, non sans s'excuser de la maladresse de sa conduite.

— Eh! bon Dieu! mon cher amiral, lui dit Napoléon, ne vous excusez pas tant; n'ai-je pas partagé le plaisir que vous me dites avoir goûté, et me suis-je montré moins enclin que vous à raconter des histoires du temps passé? Revenez, mon cher amiral, me rendre de semblables visites, elles me seront toujours très agréables.

Le coin du feu des Briars fut souvent le théâtre de causeries pareilles entre Napoléon et ses compagnons de captivité. Pour lui, ces charmants entretiens où l'on effleure, où l'on approfondit tour à tour les questions les plus diverses, où l'on touche d'une aile légère les arts, les sciences et la politique, où l'on revient par le cœur plus que par la mémoire aux jours heureux et calmes de la jeunesse et même de l'enfance, pour l'Empereur, disons nous, ces conversations attachantes couronnaient dignement ses journées consacrées à la mise en ordre des matériaux de ses campagnes. Il attendait le soir avec une sorte d'impatience, et sa noble physionomie rayonnait d'une joie pure quand, approchant son fauteuil de l'âtre où pétillait un feu clair et ardent, il disait à M. de Las Cases: Nous avons bien travaillé aujourd'hui, amusons nous, causons.

Scipion, le vainqueur de Numance, confiné dans sa modeste maison du mont Aventin à Rome, devait aussi dire à son ami TERENCE, quand, la nuit venue, le héros et le poète quittaient l'un le capitole, l'autre les portiques de la porte du Peuple: Causons.

Le chef de Police, conformément aux ordres reçus fait savoir aux débiteurs de cet impôt que les commissaires chargés du recouvrement le commenceront le 28 du courant et que le décret sera exécuté à la lettre sans entendre aucune réclamation qui ne serait pas fondée sur le même décret.

Pour éclairer les débiteurs de l'impôt sur la position qu'ils occupent, on transcrit ici l'art. 22ème du décret ci dessus cité :

» Tous les biens qui se trouveront dans l'habitation qui doit payer l'impôt, ou dans toute autre qui appartiendrait au débiteur, sont affectés expressément et spécialement au paiement de l'impôt et se vendront en encan public, sans autre formalité de jugement que celui de la taxation faite par des experts nommés par la commission de recouvrement et la publication de l'avis fait pendant trois jours par les journaux de la capitale.

Montevideo 26 juillet 1848.

SOLSONA.

PARTIE COMMERCIALE.

CHANGES.

Londres. 39 à 39½ pen. par piastre courante.
Paris. fr. 5 10 à fr. 5 15 par patacon.
Rio Janeiro. 10 p. 0/0 prime nominale.

DOUANE.

DECHARGEMENT D'OUTRE MER. — 29 JUILLET.

Lavallol, 9 sacs pommes de terre, 1 caisse beurre, 10 caisses absinthe, 2 caisses sardines, 1000 bûches.
Ochoa, 3 caisses contenant 24000 sigarres
Pedemonte, 7 sacs farine de manioc.
Risso, 48 sacs grasso.
Maestre, 6 caisses absinthe, 2 barrils haricots.
Montero, 60 sacs mais.

SORTIES DE MAGASINS — 29 JUILLET

Borowski, 25 paniers huile et colis, effets à usage, 1 banc et une forme, 3 caisses vin.
Antonini, 46 bordelaises vin, 150 sacs farine.



MARINE.



MOUVEMENT DU PORT.

ENTREES DU 29 JUILLET.

De Gènes le 13 avril, polacre sardo "Asunta," 150 ton, capitaine Chiapello, à Rissetto, avec 50 caisses marbres, 4 caisses quincaillerie, 44 sacs chataignes, 17 c. chaises, 67 barrils et une futaille huile, 2 futailles légumes, 5 bls amandes, 5 id. huile, 7 caisses acide, 155 poires d'avirons, 51 ballots cordage, 4 caisses drogues, 2 c. fleurs artificielles, 1 barril miel, 2 caisses jambons, 2 id. saucissons, 10 fromages, 10 caisses marchandises, 277 ballots id, 534 caisses vermicelle, 15000 briques, 2 futailles vin, 12 id. eau de vie, 183 caisses vin, 7 id. gomme, 26 pipes vin, 48 pierres à repasser, 80 ballots étoupe, 7 bls amandes, 1 romaine en argent, 1 caisses vernis, 220 sacs haricots, 100 potiches olives, 10 caisses conserves.

De Gènes le 7 mai, polacre sardo "Telegrafo," de 130 tonneaux, capitaine Morice, à Avegno, avec 58 pipes de vin, 9 caisses saucissons, 3 id. soieries, 66 ballots papier gris, 5 id. fil à voile, 74 futailles huile, 14 ballots poissons secs, 2100 caisses vermicelle, 4 idem marbre, 2000 carreaux idem.

De la Colonia le 28 courant, goélette sardo "Generosa," 50 tonneaux, patron Repetto, à ordre, avec 168 ballots foin, 83 cuirs de bœufs.

De Yaguay le 24 courant, balandr orientale "No me olvides," 26 tonneaux, patron Saratier, à ordre, avec le même chargement qu'il emporta de Montevideo.

De Buenos Ayres le 28 courant, brick sardo "Ferruche," 121 tonneaux, capitaine Priario, à ordre, sur lest.
De idem el 28, lugro de guerre sardo "Fama."

AVIS NOUVEAUX.

Le punch est assurément le plus sûr et le plus sain préservatif contre les froids et les rhumes si fréquens dans la saison actuelle ; aussi

espérons nous que le public profitera de l'avantage du choix des différentes sortes de cette boisson salubre que nous lui offrons aux prix les plus modérés.

Punch au té, idem au café, idem à la fleur d'orange, idem au limon, idem au cognac, idem au vin de Xerez, idem au vin de Madère.

Les principaux dépôts sont sur la place de la Matriz, en face le café du 5 octobre n. 283 et 285, dans la rue d'Ituzaingo n. 117 et dans la rue du 25 Mai n. 80.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

Hyppolite Laguardere, relieur, a transporter son atelier, rue de la Ciudadela, n. 155.

A VENDRE.

Un Billard avec ses accessoires et trois banquettes ; plus un armazon, très joli ; un comptoir avec sa banquette garnie en cuir.

S'adresser à M. Bocciardi, à côté du marché ou au Café de l'Uruguay près la construction du Theatre neuf.

AVIS AUX AMATEURS DU BON GOUT.

RIVET, coiffeur, rue du 25 Mai, n° 264, à l'honneur de prévenir les fashionables de cette ville, qu'il vient de recevoir un riche assortiment de cravates noires en satin, et fantaisies, du meilleur goût, carrées et longues écharpes en cachemire, et cravates de couleur fantaisie Joinville ; on y trouvera aussi un joli assortiment de ganterie, et un beau choix de parfumeries fraîches, arrivées récemment par le GUSTAVE II

paratifs dans sa coquette petite chambre pour la signature des contrats de la plus riche héritière de France et de la fille adoptive de M. le mar-

quis de Maillefort, prince duc de Haute Martel..... adoption dont la pauvre artiste n'avait pas encore été instruite.



qui donna à cette large figure, pourtant menagante et farouche, un air si singulier, que les deux jeunes filles partirent d'un nouvel éclat de rire :

Puis ce fut au tour du complice du Macreuse.

Les jeunes filles avaient suivi d'un regard plus curieux qu'effrayé la manœuvre de de Ravil, occupé de tourner sa chaînette autour de l'espagnollette ; mais lorsque était venu le moment de faire passer la branche du cadenas dans les derniers maillons, de Ravil, qui avait la vue très basse, ne put y parvenir tout d'abord et frappa du pied avec impatience et colère.

Dans la disposition où se trouvaient les orphelines, l'émouement de de Ravil avec sa chaînette et son cadenas, provoqua un tel redoublement d'hilarité nerveuse chez les deux sœurs, que Macreuse et son complice, stupéfaits et aussi furieux, aussi exaspérés que s'ils eussent été souffletés devant cent personnes, perdirent la tête et, emportés par une rage féroce, se précipitant sur les jeunes filles, ils les saisirent brutalement par les bras, alors, Macreuse, la figure livide, les yeux hagards, l'écume aux lèvres, mais toujours son malencontreux chapeau beaucoup trop en arrière, s'écria :

— Il faut donc vous tuer, pour vous faire peur !

— Hélas ! ce n'est pas notre faute ; dit Ernestine, en éclatant de nouveau à la vue de cette figure à la fois terrible et burlesque, vous ne pouvez nous faire mourir... que de rire....

Et Hermine fit chorus.

Au moment où les deux misérables, sous de haine et de fureur, allaient se livrer aux plus abominables violences, la porte du salon, fermée extérieurement, s'ouvrit soudain.

M. de Maillefort, accompagné de Gerald, apparut, en s'écriant d'une voix remplie d'angoisse et de frayeur.

— Rassurez vous ; mes enfans... nous voilà....

Que l'on juge de l'étonnement du marquis et de Gerald,

Tous deux arrivaient pâles... effarés... comme des gens qui accouraient sauver quelqu'un d'un grand danger.... et que voient ils ?

Les deux jeunes filles, les joues colorées, les yeux brillants, et le sein palpitant d'un dernier rire, tandis que Macreuse et de Ravil restaient blêmes de colère et immobiles de frayeur à ce secours inattendu.

— Un moment le marquis attribua l'hilarité inconcevable des orphelines à quelque spasme nerveux causé par la terreur, mais il se rassura..... bientôt en entendant Ernestine lui dire :

— Pardon... mon bon Monsieur de Maillefort, pardon de cette extravagante gaîté... mais voici ce qui est arrivé.... Ces deux hommes..... se sont introduits ici..... par l'escalier dérobé.

— Oui.... dit le marquis à Hermine, la clé de ce matin... mon enfant... vous savez..... mes présentes mens ne me trompaient pas.

AVIS DIVERS.

REVOLUTION DE 1848.

A vendre chez M. Maricot, rue du 25 de Mai, 169, les Combats de Paris des 23, 24 et 25 février, ainsi que toutes les caricatures qui ont parues jusqu'à ce jour.

A LOUER

Rue de Sarandi près du marché plusieurs magasins, appartemens et chambres. S'adresser au bureau de tabac rue de Sarandi, petite place de la police.

AVIS.

On a volé dans la charbonnerie voisine à la pharmacie de M. Lenoble pres la porte du marché, dans la nuit de la St Jean, vers les 7 heures et demie, une somme de 304 piastres. La personne qui aurait vu entrer ou sortir quelqu'un à l'heure indiquée, qui s'est échappé avec une bayonette à la main, et qui pourrait donner des renseignements, sera gratifié de 100 patacons. Adresser à la fonde après la porte de la dite charbonnerie.

JEAN CLARAC.

Se alquila una sala con muebles ó sin ellos como para hombre solo. Diríjanse á la calle del Cerro número 23.

A louer pour un homme seul, une salle meublée ou non meublée, donnant sur la rue. S'adressé rue du Cerro n. 23.

AVIS AUX AMATEURS.

Truffol, bottier, rue du Rincon, n. 37, a l'honneur de prévenir le public qu'il vient de recevoir un assortiment complet de souliers en gomme élastique imperméables, propres pour l'hiver, garantissant l'eau et le froid, à un prix modéré.

A NOS ABONNES.

Le succès qu'a obtenu parmi nos lecteurs le feuilleton **LE FILS DE L'EMPEREUR**, que nous avons publié dernièrement, nous a engagé à donner un ouvrage remarquable, que nous avons reçu tout récemment :

LES
MYSTERES
de
SAINTE HELENE.

par

M. MARCO EMILE DE SAINT HILAIRE.

Nous sommes sûrs que cette œuvre obtiendra ici le meilleur accueil ; écrite par un des hommes qui ont le mieux connu et appréciée l'époque de l'Empire, elle révèle une foule de faits qui ont tout l'attrait de l'histoire et toute la nouveauté du Roman. Cet ouvrage justifie enfin pleinement son titre.

ATELIER DE RELIEUR ET CARTON.

H. Lagouardere a l'honneur de prévenir le public qu'il fait toute sorte de reliure en élégante espèce d'ouvrages en carton ; il se charge également du collage et du vernissage des tableaux et cartes géographiques et des réparations des livres de commerce à domicile. Il espère mériter la confiance qu'on voudra bien lui accorder. Rue Paraná, n. 12.

AVIS.

Hamard, coiffeur, rue du 25 de Mai, n. 129, a l'honneur de prévenir les élégans de cette capitale qu'il vient de recevoir un riche assortiment de cravattes de satin, du dernier goût, qu'il vendra au plus juste prix.

EN VENTE.

A L'IMPRIMERIE DU PATRIOTE.

Les œuvres ci après, reliées ou brochées.
Les Mystères de Paris.
Le Juif Errant.
La Gorgone.
Les Mystères de l'Inquisition.
Gingenes ou Lyon en 1793.
Les Pêchés Mignons.

Ces divers ouvrages se vendent à des prix très modérés.

AVIS.

En la sastreria de don Raymond Capmas, calle del 25 de Mayo, al lado de la casa de don Antonio Montero, acaba de recibir un nuevo surtido de efectos confeccionados, como Bournouzes, Fraques, Levitas de paño negro gran surtido de Paletoses de paño de diferentes colores bien aforados y acolchado de algodón con cuello y buelta de terciopelo á un precio acomodado. hay tambien paltoses de paño á 9, 13, y a 15 pesos, con gran surtido de pantalones de todos colores que se daran a precio fijo de 5, 7 y 8 pesos, gran surtido de chalecos de casimir á 3, 4 y 6 pesos y tambien de terciopelo á 6 pesos, un surtido de bestidos de cuarto á 12 et 18 pesos, una pequeña partida de capas de señora de merino.

Une nourrice jeune et saine, et dont le lait n'a encore que dix mois, desire se placer ; elle est basquaise, mais parle bien l'espagnol. On pourra s'adresser à la maison où est l'école des enfans du Régiment des chasseurs basques.

Le propriétaire-gérant, Jh. REYNAUD.

Imprimerie du PATRIOTE FRANÇAIS, rue Perez Castellanos n. 162.

— Il faut l'avouer, nous avons eu d'abord grand-peur, reprit Herminie... mais, quand nous avons vu le dévouement, la colère de ces hommes qui s'attendaient à trouver Ernestine seule....

— Leur position.... nous a paru si piteuse, reprit Mlle de Beaumesnil, et puis nous nous sentions d'ailleurs si fortes.... réunies toutes deux, que ce qui nous avait d'abord paru effrayant.

— Nous a paru très ridicule..... ajouta Herminie.

Seulement reprit Ernestine au moment où vous êtes arrivés, M. de Macreuse parlait de nous tuer un peu... pour nous ôter l'envie de rire....

Le marquis dit à Gerald ;

— Sont elles assez braves..... assez charmantes ! En vit on jamais de pareilles :

— Comme vous.... j'admire.... cette vaillance, ce courageux mépris, répondit Gerald partageant l'émotion du bossu ; mais quand je songe à l'infâme audace de ces deux misérables.... que je ne veux pas regarder.... car je ne serais plus maître de moi et je les écraserais sous mes pieds..... je....

— Allons donc ! mon cher Gerald, dit le marquis en interrompant le jeune duc, nous ne pouvons plus toucher à ces gens là.... pas même du pied ;... maintenant ils appartiennent à la cour d'assises.

Et s'adressant au pieux jeune homme et à de Ravil qui, reprenant leur cynique audace, semblaient vouloir faire tête à l'orage.

— Monsieur Macreuse..... dit le bossu, depuis votre ralliement à M. de Ravil, sachant de quoi tous deux vous étiez capables, je vous ai fait surveiller par un homme à moi.

— De l'espionnage?... dit Macreuse, avec un sourire sardonique et hautain, cela ne m'étonne pas.

— Certainement, de l'espionnage?... reprit le bossu. Est ce que l'on procède jamais autrement avec les repris de justice?... Intéressante position qu'était la vôtre, depuis que je vous avais mis au pilori....

— Monsieur est justicier, apparemment? reprit de Ravil en ricanant à froid, grand justicier peut être?

— Grand?... non, reprit le bossu, je fais justice selon ma pauvre petite taille, comme vous voyez, et le hasard se plaint quelquefois à m'aider singulièrement ; ainsi, ce matin, ce hasard m'avait fait vous apercevoir chez un serrurier.... vous lui apportiez une clé.... cela a éveillé mes soupçons.... j'ai fait redoubler de surveillance ; ce soir, vous et votre complice avez été suivis jusqu'ici par deux hommes à moi, l'un est resté au dehors de la porte, que l'on venait de vous voir ouvrir avec une fausse clé, l'autre est accouru me prévenir et il est allé ensuite de ma part avertir un commissaire de police.... qui, en ce moment, doit vous attendre au bas de cet escalier dérobé, afin de vous édifier vous et votre digne ami sur les inconvénients auxquels s'exposent les gens qui s'introduisent nuitamment avec fausses clés dans une maison habitée....

A ces mots, Macreuse et de Ravil se regardèrent en frémissant et devinrent livides.

— C'est là un cas de galères ou peu s'en faut, je crois, dit le bossu, mais M. de Macreuse jouera là au Saint Vincent de Paul, et, par ses vertus chrétiennes, il fera l'admiration de MM. ses collègues du bonnet rouge.

A ce moment l'ont entendu un bruit de pas du côté de la chambre de la gouvernante de Mlle de Beaumesnil.

— M. le commissaire a vu que vous ne descendiez pas, dit le marquis aux deux complices atterrés, et il s'est donné la peine de monter vous chercher ;... c'est fort obligeant de sa part.

En effet, la porte s'ouvrit presque aussitôt, et un commissaire suivi d'agens, dit à M. de Macreuse et à de Ravil :

— Au nom de la loi je vous arrête.... et je vais en votre présence rédiger un procès verbal des faits dont vous êtes inculpés,

— Allons, mes enfants, dit le marquis à Herminie et à Ernestine, laissons ces Messieurs à leurs affaires ; nous, allons attendre chez Mlle de la Rochaigne le retour de votre tuteur.

— La déposition de ces demoiselles me sera tout à l'heure indispensable, Monsieur le marquis.... dit le commissaire, et j'aurai l'honneur de me rendre auprès d'elles....

Au bout d'une heure, le fondateur

de l'Œuvre de Saint Polycarpe et son complice étaient conduits au dépôt de la préfecture, sous la prévention de s'être introduits nuitamment, à l'aide de fausses clés, dans une maison habitée, et de s'y être livrés à des menaces..... et à des violences....

Au retour de M. et de Mme de la Rochaigne, il fut convenu qu'Ernestine et Herminie partageraient l'appartement de la baronne jusqu'au lendemain.

Au moment de quitter les jeunes filles, le bossu leur dit en souriant :

— J'ai fait beaucoup de besogne depuis tantôt.... j'ai arrangé l'affaire des contrats, et ils se signeront demain soir, à sept heures, chez Herminie.

— Chez moi ! quel bonheur ! dit la duchesse.

— N'est ce pas toujours chez la mariée qu'il est d'usage de le signer ?.... dit le marquis en souriant de nouveau.... Et comme l'affection qui vous lie, vous et Ernestine, vous rend à peu près sœurs....

— Oh ! sœurs tout à fait ! dit Mlle de Beaumesnil.

— Eh bien ! alors, Mademoiselle la sœur cadette, reprit le bossu, la déférence veut, dans cette circonstance, que les contrats soient signés chez la sœur plus aînée.

Le surlendemain, en effet, Herminie, radieuse, faisait d'importants pré-